

1630_076.jpg



1630_764.jpg



764 M. DC. XXX.

ge, poussa iusques prez la Marguerite, ou il fut tué : & au mesme temps sortirent du costé de la Citadelle le sieur de la Tour avec ses Mousquetons, & quelques gens du Regiment de Pompadour, pour faire diuersion.

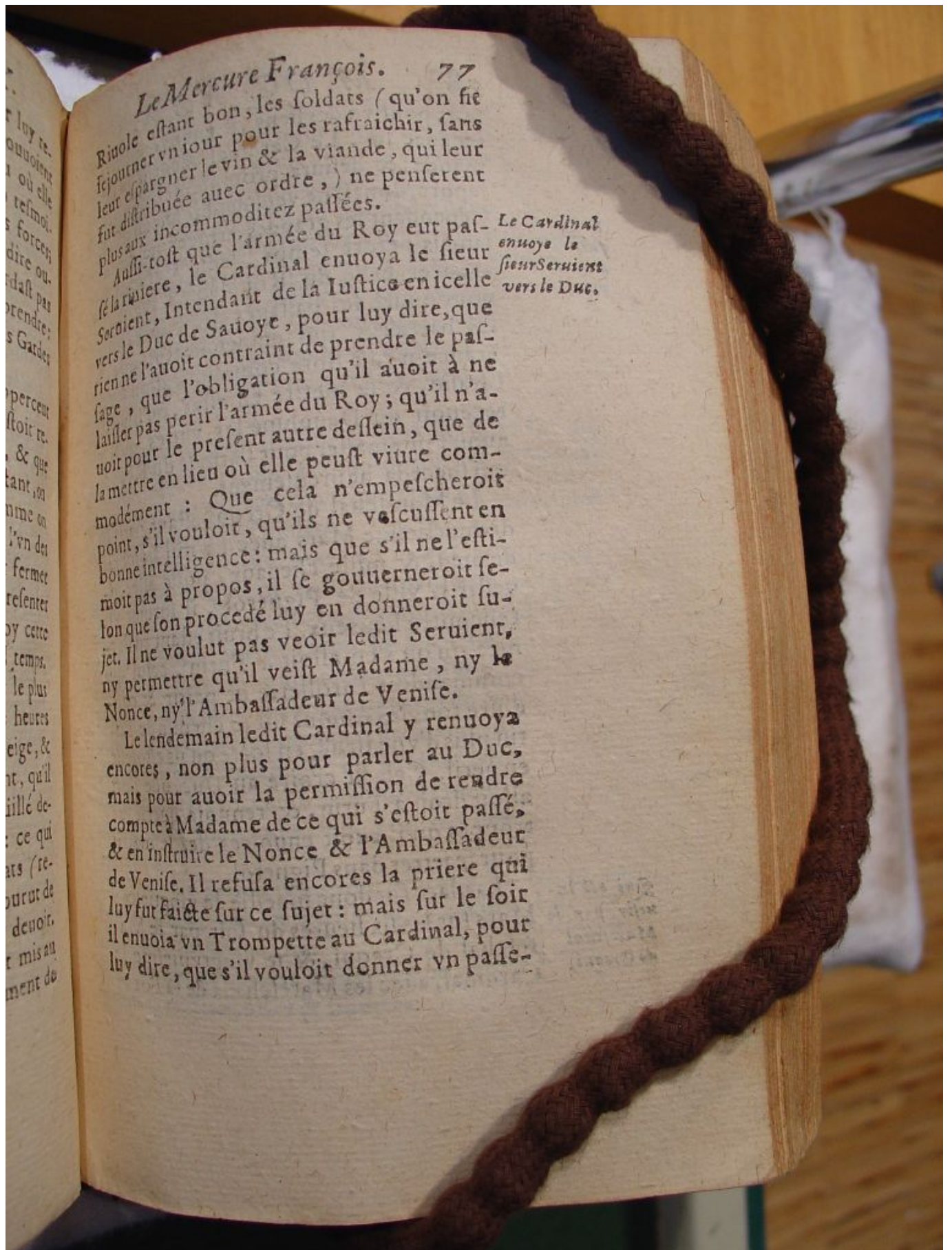
Le dixiesme dudit mois vn Sergent de Pompadour fut commandé de faire vne petite sortie avec quelques vingt hommes. Le commandement ne fut pas si-tost donné, qu'ils s'enferment dans les trenchées des ennemis, leur firent quitter leurs trauaux, en tuèrent vne vingtaine, & rapporterent leur outils & armes.

Le lendemain fut faite encor vne sortie de quelque cinquante hommes qui allerent iusques aux gabions des ennemis, les renuerterent & tuèrent grande quantité de soldats, avec petite perte des nostres.

En ce temps le sieur de Toyras n'ayant plus d'argent, celuy qu'il auoit receu du Cardinal de Richelieu ayant esté tout employé, tant à faire les prests, les trauaux, achapts de bleds, & autres viures, en la place de ceux que le Duc de Sauoye deuoit fournir, fit premierement fondre toute sa vaisselle d'argent, & en battre de la monnoye, pour continuer les prests de la soldatesque, & pour fournir aux frais des trauaux qu'on faisoit faire continuellement: Et tout l'argent estant failly, il fit battre (d'vne piece de canon qui auoit creué) de quatre fortes de monnoye, à laquelle il donna la valeur qu'il luy pleut. Quatre des plus riches Marchands de Cazal s'obligerent en leur nom de reprendre

Monnoye nouvelle que fait faire le sieur de Toyras.

1630_077.jpg



Le Mercure François. 77

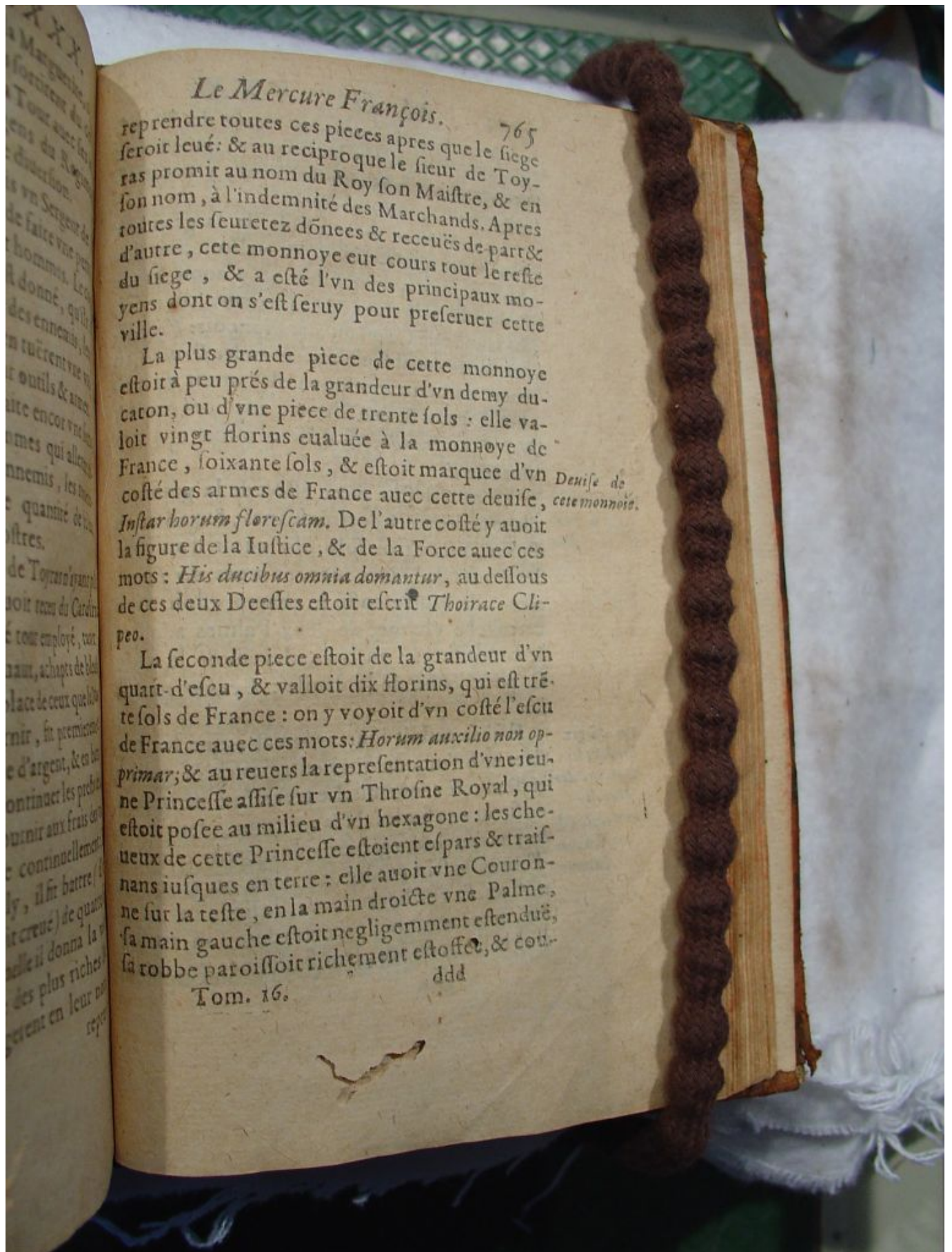
Rinole estant bon, les soldats (qu'on fie
sejourner vn iour pour les rafraichir, sans
leur esparagner le vin & la viande, qui leur
fut distribuée avec ordre,) ne penserent
plus aux incommoditez passées.

Aussi-tost que l'armée du Roy eut pas-
sé la rivière, le Cardinal enuoya le sieur
Seruient, Intendant de la Iustice en icelle
vers le Duc de Sauoye, pour luy dire, que
rien ne l'auoit contrainct de prendre le pas-
sage, que l'obligation qu'il auoit à ne
laisser pas perir l'armée du Roy; qu'il n'a-
uoit pour le present autre dessein, que de
la mettre en lieu où elle peust viure com-
modément: Que cela n'empescheroit
point, s'il vouloit, qu'ils ne vascussent en
bonne intelligence: mais que s'il ne l'esti-
moit pas à propos, il se gouverneroit se-
lon que son procedé luy en donneroit su-
jet. Il ne voulut pas veoir ledit Seruient,
ny permettre qu'il veist Madame, ny le
Nonce, ny l'Ambassadeur de Venise.

Le lendemain ledit Cardinal y renuoya
encores, non plus pour parler au Duc,
mais pour auoir la permission de rendre
compte à Madame de ce qui s'estoit passé,
& en instruire le Nonce & l'Ambassadeur
de Venise. Il refusa encores la priere qui
luy fut faicte sur ce sujet: mais sur le soir
il enuoya vn Trompette au Cardinal, pour
luy dire, que s'il vouloit donner vn passe-

*Le Cardinal
enuoya le
sieur Seruient
vers le Duc.*

1630_765.jpg



Le Mercure François.

765

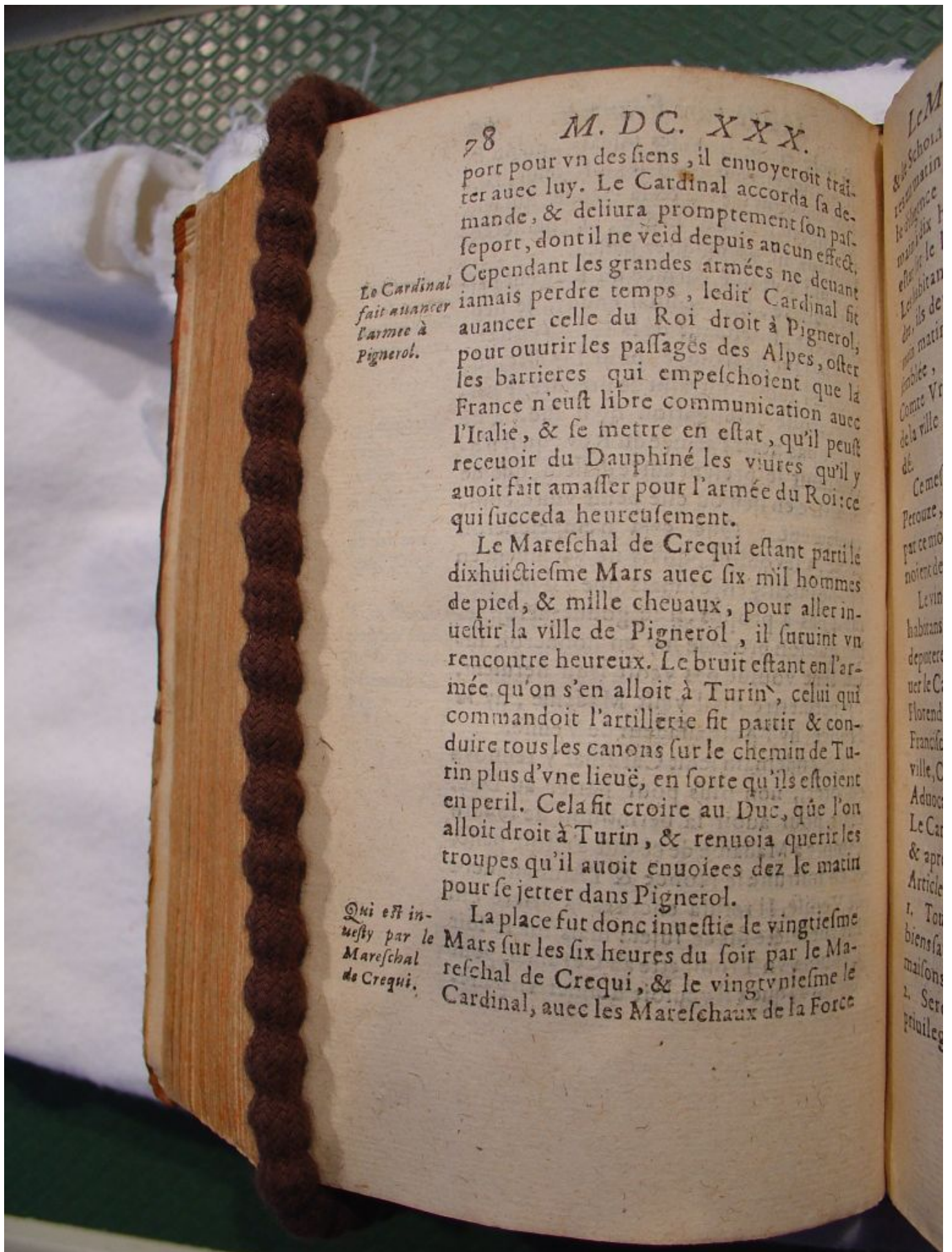
repandre toutes ces pieces apres que le siege
seroit leué: & au reciproque le sieur de Toy-
son nom, à l'indemnité des Marchands. Apres
toutes les seuretez données & receuës de part &
d'autre, cete monnoye eut cours tout le reste
du siege, & a esté l'un des principaux mo-
yens dont on s'est seruy pour preseruer cette
ville.

La plus grande piece de cette monnoye
estoit à peu près de la grandeur d'un demy du-
caton, ou d'une piece de trente sols: elle va-
loit vingt florins eualuée à la monnoye de
France, soixante sols, & estoit marquée d'un
costé des armes de France avec cette deuise, *Deuise de
cete monnoie.*
Instar horum florescam. De l'autre costé y auoit
la figure de la Iustice, & de la Force avec ces
mots: *His ducibus omnia domantur*, au dessous
de ces deux Deesses estoit escrit *Thoirace Cli-
peo.*

La seconde piece estoit de la grandeur d'un
quart d'escu, & valloit dix florins, qui est tre-
te sols de France: on y voyoit d'un costé l'escu
de France avec ces mots: *Horum auxilio non op-
primar*; & au reuers la representation d'une ieu-
ne Princesse assise sur un Throsne Royal, qui
estoit posée au milieu d'un hexagone: les che-
veux de cette Princesse estoient espars & traif-
nans iusques en terre: elle auoit une Couron-
ne sur la teste, en la main droicte une Palme,
sa main gauche estoit negligemment estenduë,
sa robbe paroissoit richement estoffée, & cou-
ddd

Tom. 16.

1630_078.jpg



78 M. DC. XXX.

*Le Cardinal
fait avancer
l'armée à
Pignerol.*

port pour vn des siens , il enuoyeroit traier avec luy. Le Cardinal accorda sa deman- de, & deliura promptement son pas- seport, dont il ne veid depuis aucun effect. Cependant les grandes armées ne deuant iamais perdre temps , ledit Cardinal fit auancer celle du Roi droit à Pignerol, pour ouuir les passages des Alpes, oster les barrières qui empeschoient que la France n'eust libre communication avec l'Italie, & se mettre en estat, qu'il peust receuoir du Dauphiné les viures qu'il y auoit fait amasser pour l'armée du Roi: ce qui succeda heureusement.

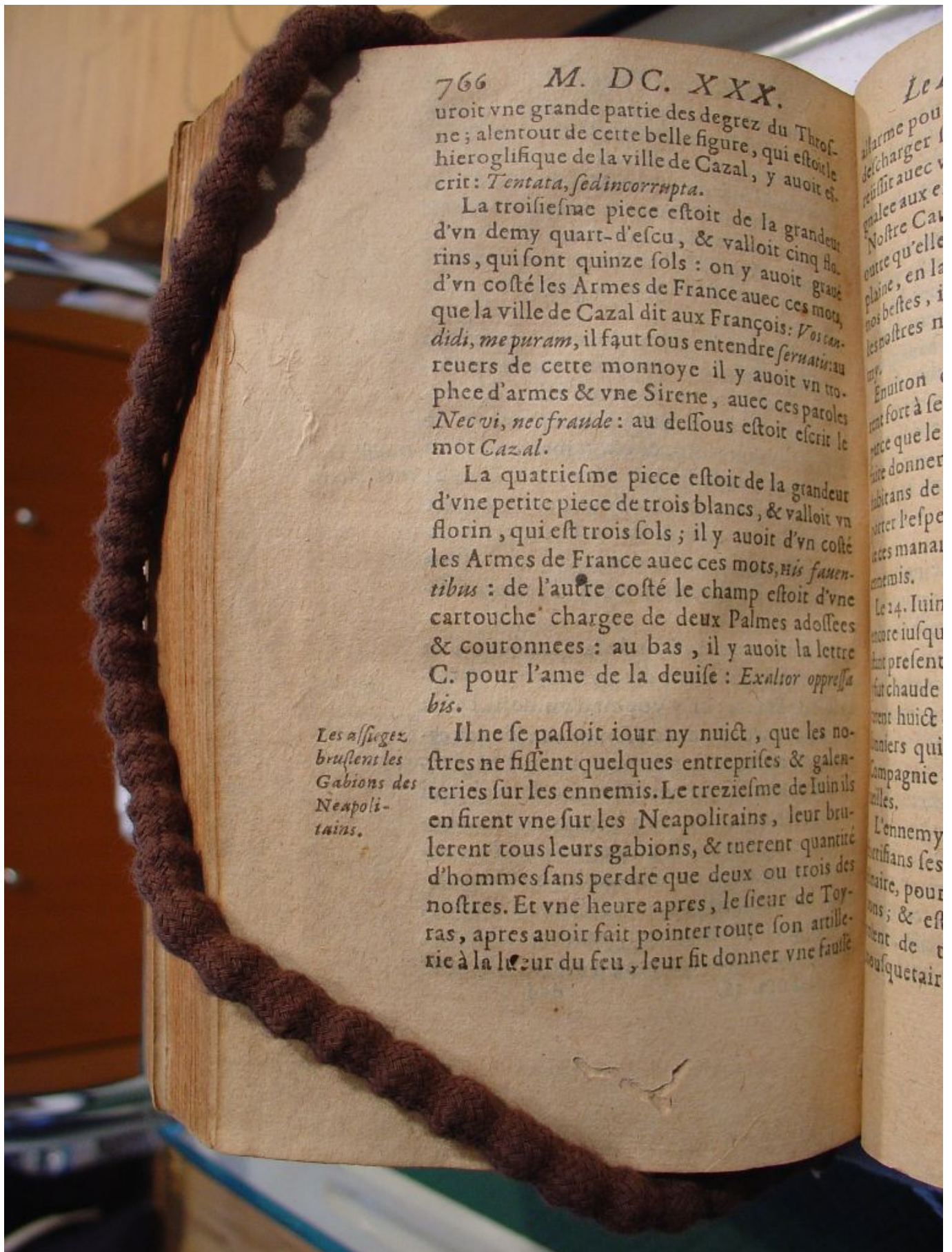
Le Mareschal de Crequi estant parti le dixhuitiesme Mars avec six mil hommes de pied, & mille chevaux, pour aller inuestir la ville de Pignerol, il futuint vn rencontre heureux. Le bruit estant en l'armée qu'on s'en alloit à Turin, celui qui commandoit l'artillerie fit partir & conduire tous les canons sur le chemin de Turin plus d'une lieuë, en sorte qu'ils estoient en peril. Cela fit croire au Duc, que l'on alloit droit à Turin, & rennoia querir les troupes qu'il auoit enuoies dez le matin pour se jeter dans Pignerol.

*Qui est in-
uesty par le
Mareschal
de Crequi.*

La place fut donc inuestie le vingtiesme Mars sur les six heures du soir par le Mareschal de Crequi, & le vingtyniesme le Cardinal, avec les Mareschaux de la Force

*Le M
de Schor
recommand
le diligence
man dix
estoit le
Le habitan
de ils de
pour matie
soubie,
Comme Vr
de la ville
de.
Cemes
Petouze,
par cemo
noient de
Le vin
habitans
de potere
uer le C
Florend
Francis
ville, C
Aduoc
Le Car
& apr
Article
1. Tou
biens sa
maison
2. Ser
prouleg*

1630_766.jpg



766 M. DC. XXX.

uroit vne grande partie des degrez du Thro-
ne; alentour de cette belle figure, qui estoit le
hieroglifique de la ville de Casal, y auoit es-
crit: *Tentata, sed incorrupta.*

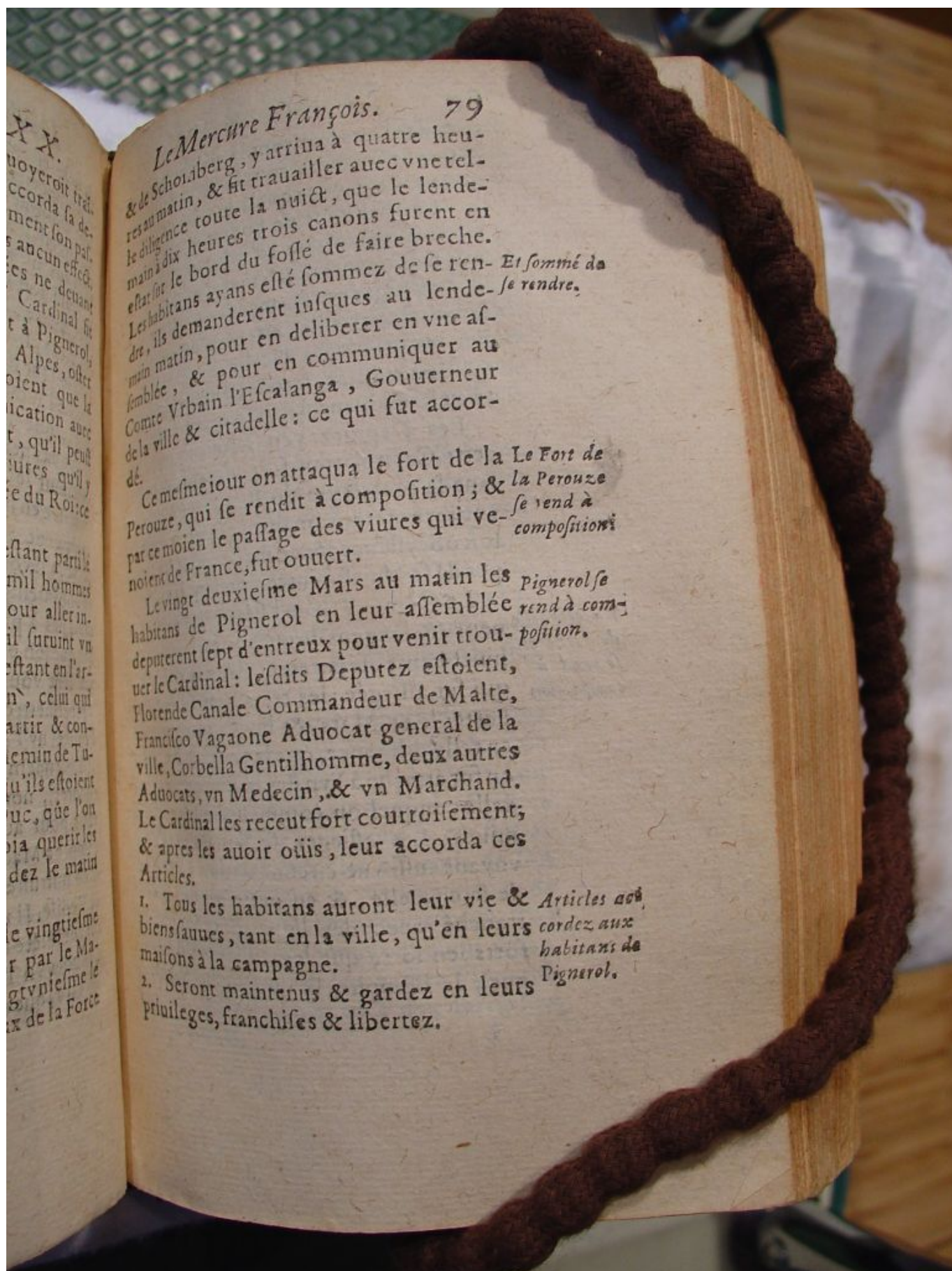
La troisieme piece estoit de la grandeur
d'un demy quart-d'escu, & valloit cinq flo-
rins, qui sont quinze sols: on y auoit grave
d'un costé les Armes de France avec ces mots,
que la ville de Casal dit aux François: *Vos can-
didi, me puram*, il faut sous entendre *seruatis*: au
reuers de cette monnoye il y auoit vn tro-
phee d'armes & vne Sirene, avec ces paroles
Nec vi, nec fraude: au dessous estoit escrit le
mot *Casal*.

La quatrieme piece estoit de la grandeur
d'une petite piece de trois blancs, & valloit vn
florin, qui est trois sols; il y auoit d'un costé
les Armes de France avec ces mots, *his fauen-
tibus*: de l'autre costé le champ estoit d'une
cartouche chargée de deux Palmes adossées
& couronnées: au bas, il y auoit la lettre
C. pour l'ame de la deuse: *Exaltor oppressa
bis*.

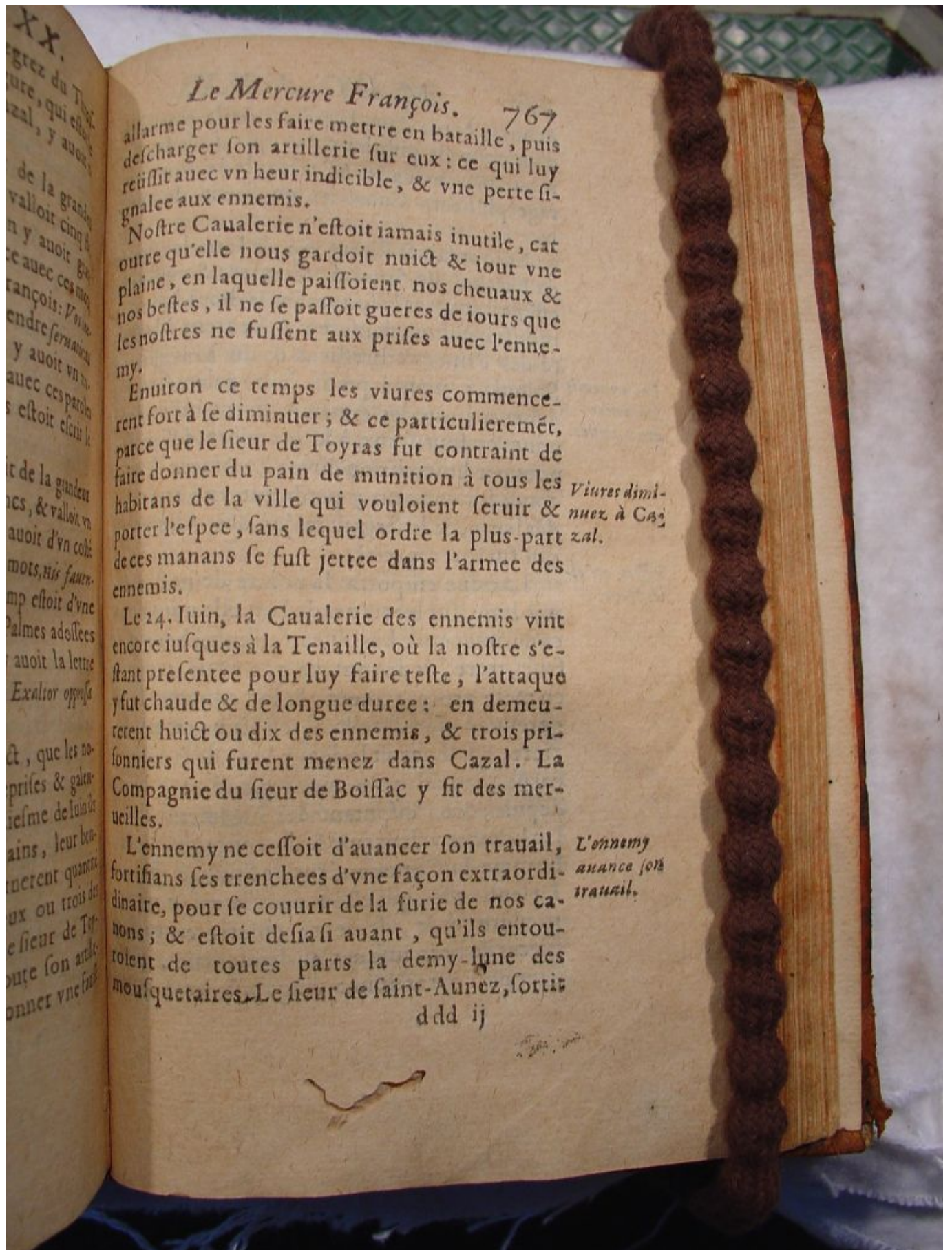
*Les assiegez
brulent les
Gabions des
Neapolitains.*

Il ne se passoit iour ny nuit, que les no-
stres ne fissent quelques entreprises & galen-
teries sur les ennemis. Le trezieme de Iuin ils
en firent vne sur les Neapolitains, leur bru-
lerent tous leurs gabions, & tuerent quantité
d'hommes sans perdre que deux ou trois des
nostres. Et vne heure apres, le sieur de Toy-
ras, apres auoir fait pointer toute son artille-
rie à la lezur du feu, leur fit donner vne faulx

1630_079.jpg



1630_767.jpg



Le Mercure François. 767

allarme pour les faire mettre en bataille, puis
descharger son artillerie sur eux: ce qui luy
reüssit avec vn heur indicible, & vne perte si-
gnalee aux ennemis.

Nostre Caualerie n'estoit iamais inutile, car
oultre qu'elle nous gardoit nuit & iour vne
plaine, en laquelle passoient nos cheuaux &
nos bestes, il ne se passoit gueres de iours que
les nostres ne fussent aux prises avec l'enne-
my.

Enuiron ce temps les viures commence-
rent fort à se diminuer; & ce particulieremēt,
parce que le sieur de Toyras fut contraint de
faire donner du pain de munition à tous les
habitans de la ville qui vouloient seruir &
porter l'espee, sans lequel ordre la plus-part
de ces manans se fust jettee dans l'armee des
ennemis.

*Viures dimi-
nuez à Cazal.*

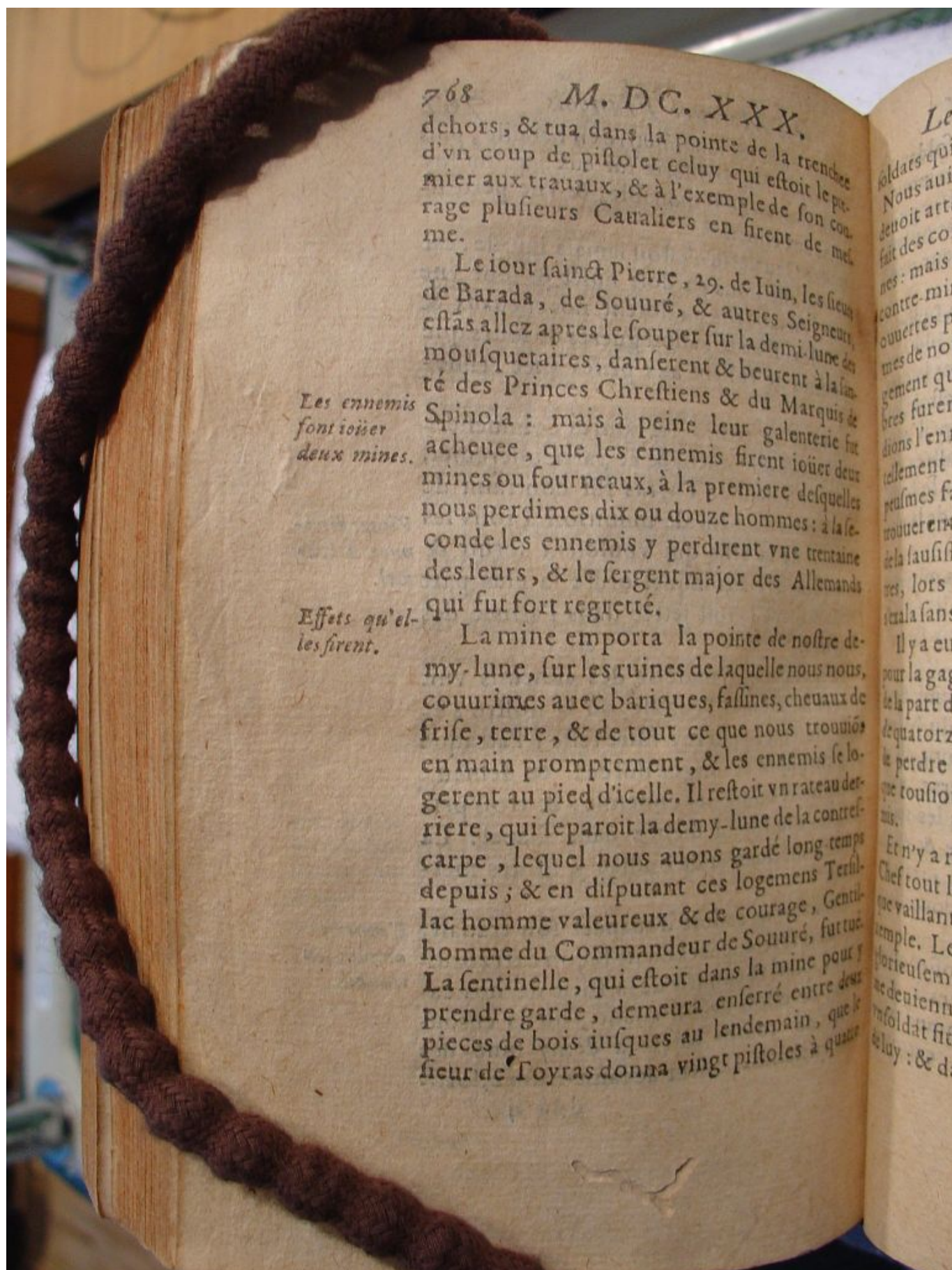
Le 24. Iuin, la Caualerie des ennemis vint
encore iusques à la Tenaille, où la nostre s'e-
stant presentee pour luy faire teste, l'attaque
y fut chaude & de longue duree: en demeu-
rerent huit ou dix des ennemis, & trois pri-
sonniers qui furent menez dans Cazal. La
Compagnie du sieur de Boissac y fit des mer-
ueilles.

L'ennemy ne cessoit d'auancer son travail,
fortifiens ses trenchees d'une façon extraordi-
naire, pour se couvrir de la furie de nos ca-
nons; & estoit desia si auant, qu'ils entou-
roient de toutes parts la demy-lune des
mousquetaires. Le sieur de saint-Aunez, sortit

*L'ennemy
auance son
travail.*

ddd ij

1630_768.jpg



1630_080.jpg



80 M. DC. XXX.

3. Les soldats sortiront la mesche effeinte, & seront conduits en tels lieux des Estats du Duc de Sauoye qu'ils voudront.
4. Les habitans ne contribueront pour la garnison qui sera establie dans la ville, que les logements & les vstencilles.
5. Les Iuges qui seront establis par sa Majesté en ladite ville, iureront de faire garder les priuileges d'icelle.
6. Les habitans feront serment de fidelité au Roy, quand il leur sera demandé.

Les Deputez s'en retournerent avec cette Capitulation fort contens, & benifans la protection du Roy, telmoignant vne joye extraordinaire d'estre remis sous son obeyssance; & ce mesme iour les troupes de sa Majesté entrerent dans la ville.

La citadelle de Pignerol se rend à composition

Le Comte Urbain l'Escalanga Gouverneur, & les gens de guerre au nombre de huit centz, se jetterent dans la citadelle, qui fut assiegée: les trenchées furent ouuertes le 23. Mars, & les trauaux auancez en telle diligence, que la veille de Pasques on fut attaché à l'yn des bastions de la citadelle, auquel on commença à faire deux mines. Les assiegez se sentans pressez, voyans aussi vne circonuallation parfaite de la citadelle, & en outre vn camp retranché avec des lignes, redoutes & forts, en sorte que les puissances d'Espagne, de l'Empire, & du Duc de Sauoye, qui

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan